

Rapport Annuel 2019



Réunion des Mutuelles d'Assurances
Régionales

Sommaire

Réunion des Mutuelles d'Assurances Régionales

- Organisation page 2
- Rapport du Conseil d'Administration page 3
- Comptes sociaux REMA 2019 page 5
 - Compte de résultat page 5
 - Bilan page 7
 - Engagements page 9
 - Annexe aux comptes sociaux page 10

- Placements page 24
 - Etat récapitulatif des placements page 24
 - Etat détaillé des placements page 25

- Résolutions page 27

Conseil d'Administration au 31 décembre 2019

Membres du bureau :

M. Pierre François, Président du Conseil

M. Jacques ISAMBERT, Vice-Président

M. Michel SERRURIER, Vice-Président

M. Alain TEMPELAERE, Président d'Honneur

M. Charles RELECOM

M. Marc COHEN

Mme Marie-Hélène POIRIER, Secrétaire du bureau

Autres administrateurs :

M. Jean-Yves DEBALLON

M. Eric LE BARON

Mme Monique LUCE

M. Dominique MARIE

Mme Aurélie DORE

M. Olivier LACOSTE LAGRANGE,
Administrateur représentant les salariés

Dirigeants effectifs

M. Pierre François, Président du Conseil

M. Alexandre Vercher, Directeur général

Comité d'Audit et des Risques

M. Jacques ISAMBERT, Président

M. Marc COHEN

Mme Marie-Hélène POIRIER

Mme Aurélie DORE

Fonctions clés

Alexandre VERCHER, Responsable de la fonction Gestion des Risques

Aurélie DORE, Responsable de la fonction Actuarielle

Marie-Hélène POIRIER, Responsable de la fonction Conformité

Jacques ISAMBERT, Responsable de la fonction Audit Interne

Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SA, représentée par **Mme Christine BILLY**

PricewaterhouseCoopers - Cristal Park - 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine

En fonction jusqu'en 2022

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2020

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte des opérations effectuées par notre société au cours de l'exercice 2019, 19^{ème} année d'activité de REMA depuis la fusion de la MACI et des ASSURANCES MUTUELLES D'EURE ET LOIR, et pour soumettre à votre approbation le bilan et le compte de résultat.

LES COTISATIONS

Notre chiffre d'affaires (*cotisations émises nettes d'annulations*) s'est élevé à la somme de 69 733 K€ soit une augmentation de 49,9 % par rapport à l'année 2018. Celle-ci est principalement due à la progression des affaires en Santé (+18 301 K€) et en animaux (+ 5 003 K€) par rapport à 2018.

Au 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires Santé représente 43 645 K€ soit 62,6 % du chiffre d'affaires total de REMA.

La branche Dommages s'élève à 26 087 K€ dont 22 583 K€ en Santé des animaux contre 21 176 K€ en 2018, soit une hausse de 23,2 % (en baisse de 2,6 % hors santé des Animaux).

Les cotisations brutes acquises à l'exercice qui s'élèvent à 69 722 K€, ont augmenté de 50,1 %, la branche Santé enregistrant une progression de 72,5 %.

Si l'on retire les cotisations cédées aux réassureurs (57 378 K€), le montant des cotisations nettes acquises à l'exercice s'élève à la somme de 12 343 K€, soit une augmentation de 28,4 % par rapport à l'exercice 2018.

LES SINISTRES

La charge brute des sinistres se monte à 46 917 K€ soit une augmentation de 70,8 % par rapport à 2018. Le rapport Sinistres sur Cotisations (S/C) est donc de 67,29 % contre 59,14 % en 2018.

La branche Dommages enregistre une augmentation de la charge sinistre de 39,2 % (15 691 K€ en 2019 contre 11 271 K€ en 2018). Cette augmentation s'explique par la forte évolution du portefeuille des contrats « Frais de Soins animaux ».

Hors animaux la charge de sinistres augmente passe de 2 061 K€ en 2018 à 3 609 K€ cette année, essentiellement expliquée par la survenance d'un dossier Incendie dont le coût est de 1,3M€

La branche Santé enregistre une hausse de sa sinistralité de 92,7 % (31 226 K€ en 2019 contre 16 202 K€ l'an dernier) liée à la hausse de ce périmètre

LA REASSURANCE

Les cotisations cédées (57 378 K€) augmentent de 55,7 % principalement en raison du développement des branches Santé et Animaux, la réassurance en dommages n'intervenant qu'à hauteur de 417 K€ en diminution par rapport à 2018 (794 K€)

Le montant des sinistres pris en charge par la réassurance s'élève à 38 077 K€ contre 21 257 K€ en 2018.

Les commissions reçues des réassureurs s'élèvent au 31 décembre 2019 à 25 684 K€ dont 14 460 K€ provenant de la branche Santé et 11 224 K€ pour les contrats animaux.
De ce fait, le résultat de la réassurance a un impact positif de 6 383 K€ contre 864 K€ en 2018.

Le rapport Sinistres sur Cotisations net de réassurance est donc de 58,14 % contre 57,28 % en 2018.

LES CHARGES TECHNIQUES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'année 2019, les frais d'acquisition, d'administration ainsi que le solde des autres charges et produits techniques de REMA, s'élèvent à 4 649 K€ et sont en hausse de 16 % par rapport à 2018 (4 007 K€).

Dans ces charges techniques, les frais généraux ont enregistré une augmentation de 16,3 %.

RESULTAT TECHNIQUE

Le résultat technique constaté en 2019 est une perte de 1 118 K€ contre 590 K€ en 2018.

A noter que la branche « Santé » présente un profit de 69 K€, la branche « Dommages aux Biens » enregistre respectivement, pour les « Particuliers » : une perte de 660 K€, pour les « Professionnels » : une perte de 227 K€, pour les « Agricoles » : un profit 73 K€, pour les « Catastrophes Naturelles » : une perte de 467 K€, pour la « RC Générale » un profit de 35 K€ et pour la « Protection Juridique » : un excédent de 58 K€.

LES PLACEMENTS

Les produits nets de placements représentent un montant de 1 063 K€ à comparer à un total de 1 009 K€ en 2018, soit une hausse de 5,5 %.

A la fin de l'exercice 2019, l'allocation du portefeuille en valeur de réalisation présente un portefeuille d'obligations en baisse et d'actions en légère augmentation par rapport à l'allocation de l'exercice 2018 :

- **63,28 %** (65,88 % fin déc. 2018) en obligations et produits monétaires
- **29,41 %** (28,95 % fin déc. 2018) en actions, OPCVM actions et OPCVM de gestion alternative
- **0,17 %** (0,17 % fin déc. 2018) pour WILHELM et DOMUS
- **7,16 %** (5,00 % fin déc. 2018) pour l'immobilier

Au 31 décembre 2019, à l'actif du bilan, les placements de REMA, en valeur comptable, s'élèvent à 31 027 K€ contre 29 127 K€ fin 2018, soit une augmentation de 6,5 %.

En valeur de réalisation, ceux-ci représentent 37 545 K€ contre 33 300 K€ l'année dernière, faisant ressortir un montant de plus-values latentes de 6 946 K€ contre 4 502 K€ fin 2018, soit une hausse de 54,3 %.

RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2019 présente une perte de 443 K€ à comparer à un bénéfice de 151 K€ pour l'exercice 2018.

PROSPECTIVE

Compte tenu de l'importance de ses fonds propres (20 M€), REMA a les moyens de garantir la sécurité et la confiance de ses sociétaires et de se développer.

COMPTES SOCIAUX *(en milliers d'euros)*

Compte de résultat

(En milliers d'euros)

Compte technique de l'assurance non-vie		Opérations Brutes 31/12/2019	Cessions et Rétrocessions 31/12/2019	Opérations Nettes 31/12/2019	Opérations Nettes (n-1) 31/12/2018
1.	Primes acquises :	69 722	57 378	12 344	9 615
1 a	Primes	69 733	57 508	12 225	9 604
1 b	Variation des primes non acquises	+/- <i>-11</i>	<i>-130</i>	119	11
2.	Produit des placements alloués	297		297	246
3.	Autres produits techniques	+			
4.	Charges des sinistres :	47 127	38 077	9 050	6 580
4 a	Prestations et frais payés	- 43 250	35 462	7 788	6 068
4 b	Charges des provisions pour sinistres	+/- 3 877	2 615	1 262	512
5.	Charges des autres provisions techniques	+/- 45		45	2
6.	Participations aux résultats	- 995	945	50	12
7.	Frais d'acquisition et d'administration :	28 944	24 739	4 205	3 659
7 a	Frais d'acquisition	- 22 078		22 078	15 138
7 b	Frais d'administration	- 6 866		6 866	4 745
7 c	Commissions reçues des réassureurs	+	24 739	<i>-24 739</i>	<i>-16 224</i>
8.	Autres charges techniques	- 444		444	348
9.	Variation de la provision pour égalisation	+/- <i>-35</i>		<i>-35</i>	<i>-150</i>
	Résultat technique de l'assurance non-vie	<i>-7 501</i>	<i>-6 383</i>	<i>-1 118</i>	<i>-590</i>

Compte de résultat

(suite)

(En milliers d'euros)

Compte non technique		Opérations nettes 2019	Opérations nettes 2018
1. Résultat technique de l'assurance non-vie		-1 118	-590
2. Résultat technique de l'assurance vie			
3. Produits des placements :		1 382	1 370
3 a Revenus des placements	+	873	797
3 b Autres produits des placements	+	24	63
3 c Profits provenant de la réalisation des placements	+	485	510
4. Produits des placements alloués	+		
5. Charges des placements :		319	362
5 a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-	81	96
5 b Autres charges des placements	-	229	254
5 c Pertes provenant de la réalisation des placements	-	9	12
6. Produits des placements transférés	-	297	246
7. Autres produits non techniques	+	39	20
8. Autres charges non techniques	-	31	33
9. Résultat exceptionnel :		28	-8
9 a Produits exceptionnels	+	29	
9 b Charges exceptionnelles	-	1	8
10. Participation des salariés	-		
11. Impôt sur les bénéfices	-	127	
12. Résultat de l'exercice		-443	151

Bilan

(En milliers d'euros)

Actif	Montants Bruts	Amortissements et provisions pour dépréciation	Montants nets au 31.12.2019	Montants nets au 31.12.2018
1. Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège				
2. Actifs incorporels	53	46	7	
3. Placements :	32 139	1 112	31 027	29 127
3a Terrains et constructions	2 726	1 112	1 614	618
3b Placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	108		108	108
3c Autres placements	29 305		29 305	28 401
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes				
4. Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte				
5. Part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques :	8 747		8 747	5 743
5a Provisions pour primes non acquises	572		572	441
5b Provisions d'assurance-vie				
5c Provisions pour sinistres (vie)				
5d Provisions pour sinistres (non-vie)	7 323		7 323	4 708
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	852		852	594
5g Provisions d'égalisation				
5h Autres provisions techniques (vie)				
5i Autres provisions techniques (non-vie)				
5j Provisions techniques des contrats en unités de compte				
6. Créances :	2 726	107	2 619	2 928
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe :				
- 6aa Primes acquises non émises	65		65	370
- 6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	2 648	107	2 541	877
6b Créances nées d'opérations de réassurance	13		13	1 644
6c Autres créances :				
- 6ca Personnel				
- 6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques				37
- 6cc Débiteurs divers				
6d Capital appelé non versé				
7. Autres actifs :	1 420	114	1 306	1 101
7a Actifs corporels d'exploitation	702	114	588	595
7b Comptes courants et caisse	718		718	506
7c Actions propres				
8. Comptes de régularisation - Actif :	4 977		4 977	10 697
8a Intérêts et loyers acquis non échus	242		242	243
8b Frais d'acquisition reportés	4 687		4 687	10 367
8c Autres comptes de régularisation	48		48	87
9. Différence de conversion	17		17	12
Total de l'Actif			48 700	49 608

Passif	Montants nets au 31.12.2019	Montants nets au 31.12.2018
1. Capitaux propres :	20 112	20 555
1a Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	838	838
1b Primes liées au capital social	171	171
1c Réserves de réévaluation	229	229
1d Autres réserves	17 135	17 135
1e Report à nouveau	2 182	2 031
1f Résultat de l'exercice	-443	151
2. Passifs subordonnés		
3. Provisions techniques brutes :	16 551	12 381
3a Provisions pour primes non acquises	805	795
3b Provisions d'assurance-vie		
3c Provisions pour sinistres (vie)		
3d Provisions pour sinistres (non-vie)	14 587	10 709
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	897	625
3g Provisions pour égalisation	214	250
3h Autres provisions techniques (vie)		
3i Autres provisions techniques (non-vie)	48	2
4. Provisions techniques des contrats en unités de compte		
5. Provisions pour risques et charges	110	60
6. Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	1 899	1 999
7. Autres dettes :	5 663	5 185
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 139	2 003
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	1 109	387
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d Dettes envers les établissements de crédit		559
7e Autres dettes :		
- 7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
- 7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	2	2
- 7ec Personnel	30	27
- 7ed Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 921	1 749
- 7ee Créanciers divers	462	458
8. Comptes de régularisation - Passif	4 364	9 427
9. Différence de conversion	1	1
Total du passif	48 700	49 608

Tableau des Engagements (En milliers d'euros)

Engagements	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Engagement reçu	1 373	1 401	-28
IFT	1 373	1 401	-28
Engagement donné	19	27	-12
Contrat de locations de véhicule de Société sur une durée de 48 mois auprès de la Société ARVAL	19	27	-12

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

(en milliers d'euros)

La présente annexe est établie conformément aux dispositions prévues par les principes comptables généraux prévus aux articles L. 123-12 à L.123-22 du Code de commerce, le Code des assurances et le règlement ANC N°2015-11 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En 2019, REMA poursuit son développement sur les produits Frais de Soins, et les produits destinés aux Frais de soins des Animaux, et est ainsi présente sur l'ensemble du territoire français.

Durant l'exercice, REMA a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant les exercices 2016, 2017 et 2018.

II - INFORMATIONS SUR LES CHOIX DES MÉTHODES UTILISÉES

1°) PRINCIPES ET MODES D'ÉVALUATION RETENUS

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis dans le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros. L'exercice comptable a une durée de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les comptes de l'exercice 2019 ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, de non compensation, de la continuité d'exploitation et de l'indépendance des exercices.

A) POSTES DU BILAN

- Actifs Incorporels

Ce poste comprend notamment les logiciels.

Pour respecter la réglementation comptable, les frais d'acquisition des contrats et les frais d'acquisition des immobilisations figurent dans des comptes de régularisation - actif.

- Placements Immobiliers

Les terrains, immeubles et parts de Sociétés Civiles Immobilières non cotées sont inscrits à leur valeur d'acquisition nette de frais d'achat et d'impôts et augmentée des travaux de construction et d'amélioration (à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits).

Au 1er janvier 2005, conformément aux règlements du CRC 2002-10 et 2004-06, la société a appliqué la méthode par composant sur son parc immobilier. La méthode prospective a été retenue : la valeur nette comptable des immeubles au 01.01.2005 a été répartie entre les différents composants les constituant.

Les composants retenus et leur durée d'amortissement (selon la méthode linéaire) sont les suivants :

- Gros œuvre : 80 ans
- Clos et couvert : 30 ans

- Lots techniques : 25 ans
- Second œuvre : 15 ans

A l'exception des immeubles du 48 rue Gambetta à Châteaudun et du 27 rue Docteur Gibert à Chartres qui, de construction récente, sont amortis selon la même méthode mais sur des durées différentes :

- Gros œuvre : 50 ans
- Clos et couvert : 30 ans
- Lots techniques : 20 ans
- Second œuvre : 25 ans

La valeur du terrain lorsqu'elle n'est pas indiquée dans l'acte de vente, est déterminée selon la quote-part de la charge foncière dans la valeur de réalisation définie lors de l'expertise foncière réalisée le 31 décembre 2004 et déduite de la valeur résiduelle du 31 décembre 2004.

La valeur de réalisation des immeubles qui figure dans l'état des placements est déterminée à partir d'expertises quinquennales, actualisées annuellement, conformément à la réglementation.

- Placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

Les titres de participation figurant à l'actif de la société correspondent aux titres de placement détenus dans des sociétés ayant vocation à rester durablement dans le portefeuille de la société et dans lesquelles cette dernière exerce une influence notable en raison de leur caractère stratégique. Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique.

- Autres placements

Les titres à revenus fixes répondants à la définition de l'article R.343-9 font l'objet d'une correction de valeur par amortissement actuariel ou linéaire de la décote/surcote sur leur durée résiduelle de vie.

Il s'agit des valeurs amortissables suivantes (1°, 2° et 2° bis de l'article R.332-2) :

- Obligations et autres valeurs émises ou garanties par l'un des états membres de l'OCDE ;
- Obligations, parts de fonds communs de créances et titres participatifs inscrits à la cote de la bourse d'un Etat membre de l'OCDE ;
- Titres de créances négociables émis par des personnes morales autres que les Etats membres de l'OCDE.

La prime ou la décote représente la différence arithmétique entre le prix d'achat et la valeur de remboursement du titre.

Les amortissements cumulés figurent en compte de régularisation au passif du bilan. La variation de l'exercice figure en autres produits et autres charges de placement du compte de résultat.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat.

L'évaluation de ces titres est effectuée conformément à l'Article R 343-10, c'est-à-dire :

- pour les titres cotés, le dernier cours coté au jour de l'inventaire,
- pour les titres non cotés, leur valeur d'utilité pour l'entreprise.

Une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques est constituée lorsque la valeur globale de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable de l'ensemble des titres et immeubles relevant de l'article R.343-10 du Code des Assurances. La société n'a pas eu à constater une telle provision en 2018.

REMA n'a pas d'exposition à la dette souveraine grecque. Les titres de certains pays périphériques de la zone euro (Espagne, Irlande, Italie, Portugal) n'ont pas fait l'objet de dépréciation dans la mesure où il n'existe pas de défaut avéré au 31 décembre 2019.

- Provision pour dépréciation

Pour les titres relevant de l'article R.343-10, une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la dépréciation a un caractère durable.

Cette provision est déterminée selon les modalités de l'Avis N° 2002-F du 18 décembre 2002 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

Un changement de méthode comptable sur les titres amortissables classés en R.343-10 est appliqué suite à la réforme introduite par le décret du 2 août 2013 dont l'objectif est de modifier le cadre prudentiel pour permettre aux entreprises d'assurances de participer au financement de l'économie au travers de prêts aux entreprises et aux collectivités publiques.

Cet élargissement de la liste des actifs admissibles en représentation des engagements techniques a conduit l'ANC à adapter le cadre comptable défini à l'article R.343-10 du code des assurances applicables à ce type d'actif, en adoptant le règlement n° 2013-03 du 13 décembre 2013. Ces textes définissent les nouvelles règles applicables dès la clôture au 31 décembre 2013, s'agissant de :

- l'assiette de calcul de la PRE
- l'application du régime de la surcote/décote aux titres amortissables classés en R.343-10
- les modalités de provisionnement des valeurs amortissables relevant de l'article R.343-10

L'impact de ces textes sur les comptes au 31 décembre 2019 n'est pas significatif.

Conformément aux recommandations du CNC et de l'ACP du 15 décembre 2008, de porter le critère de présomption de dépréciation à caractère durable de 20% à 30% de moins-values latentes des placements sur 6 mois consécutifs, nous avons retenu pour cette année 2018, le critère de 20%.

Au 31 décembre 2019, aucune provision pour dépréciation à caractère durable n'a été constituée.

- Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour les montants anciens non recouverts ou chaque fois que des risques de non recouvrement existent.

- Créances nées d'opérations d'assurance directe

Elles sont essentiellement constituées des soldes débiteurs des assurés et des courtiers en gestion déléguée qui sont comptabilisés à leur valeur nominale ainsi que les indemnités compensatrices à recevoir sur des portefeuilles agent.

La provision pour dépréciation des indemnités compensatrices de portefeuille concerne l'agence de Maintenon pour 68 K€ et l'agence d'Épernon pour 39 K€.

- Autres Créances

Elles concernent essentiellement les créances envers l'état (crédit impôt à recevoir).

- Autres Actifs

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels, sur le mode linéaire, selon les durées suivantes :

- Agencements de 5 à 33,33 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel de bureau et informatique de 1 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 1 à 10 ans

- Comptes de régularisation :

- Frais d'acquisition reportés

Conformément à l'article R 332-33 du code des assurances, la société procède lors de l'inventaire à l'évaluation des frais d'acquisition de contrats reportés sur le ou les exercices suivants.

- Ce calcul est réalisé par branche d'assurances et le cumul est porté à l'actif du bilan.
- Sur chaque catégorie d'assurance, est appliqué sur le montant des cotisations à reporter, le rapport frais d'acquisition / cotisations émises.
- Ce calcul s'applique à la branche Santé à hauteur de 4 625 K€ et sur la branche Dommages à hauteur de 62 K€ dont 28 K€ sur les produits animaux.

- Autres comptes de régularisation

A l'actif, ils concernent les intérêts courus acquis et non échus du portefeuille de placements pour 242 K€ et les différences sur prix de remboursement à percevoir sur obligations pour 16 K€, les charges constatées d'avance de 3 K€

Au 31 décembre 2019, des lignes de produits IFT (dérivés actions) sont comptabilisées sur la couverture des lignes NESTLE et ROYAL DUTCH – SHELL.

Les IFT sont constatées en valeur nette comptable pour 29 K€

Au passif, ce poste de 4 364 K€ se compose de 489 K€ d'amortissement de la différence sur le prix de remboursement des obligations et de 3 874 K€ de frais d'acquisition de réassurance Santé et Animaux reportés.

- Différence de conversion

Les opérations en devises sont converties en euros d'après le cours de change du jour d'inventaire.

Les différences de conversion figurent à l'actif ou au passif. En cas de perte latente, une provision pour perte de change est constituée à hauteur du même montant.

De nouvelles règles comptables relatives à la comptabilisation des opérations en devises sont applicables à compter de l'exercice 2008. Ces règles formalisées dans l'avis CNC n°2007-2 ont été déclinées sous forme de 4 règlements du CRC, notamment le CRC n°2007-07 du 14 décembre 2007.

REMA, au 31 décembre 2019 a constaté une différence de conversion à son actif de 17 K€ et à son passif de 1 K€

- Provision pour risques et charges

A compter du 1er janvier 2005, REMA a décidé de provisionner les engagements sociaux conformément à la recommandation CNC n°2003-R-01 du 1er avril 2003.

L'évaluation des engagements a été effectuée selon la méthode des « unités de crédits projetées », fondée sur le salaire de fin de carrière et le prorata des droits au terme.

A la fin de l'exercice 2019, la provision constituée est de 61K contre 60 K€ au 31 décembre 2018.

Une provision pour risque de 49 K€ a été constituée au titre du contrôle URSSAF.

- Provisions Techniques

Au 31 Décembre 2019, les provisions techniques brutes s'élèvent à 16 551 K€:

- **La provision pour primes non acquises** est destinée à constater pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat.

Lors de chaque arrêté comptable, les entreprises doivent évaluer et comptabiliser séparément pour chacune des catégories d'assurance, les provisions pour primes acquises relatives aux contrats en cours. Ainsi, dans le cas où la garantie accordée porte sur plusieurs exercices comptables, seule la part de la prime correspondant à la période de garantie de l'exercice en cours doit être intégrée dans le chiffre d'affaires de la période.

Cette provision est calculée sur la base de la méthode du prorata-temporis et porte sur la prime commerciale, c'est-à-dire la prime de risque majorée des différents chargements.

Les contrats Santé souscrits sont des contrats annuels à fractionnement mensuel, donc non annualisés et ne donnent pas ou très peu, lieu à de la PPNA.

En effet, à la prime émise mensuelle, correspond une période de garantie mensuelle ; La PPNA ne peut donc pas être supérieure à 1/12^{ème} de la prime annuelle et ce, seulement dans le cas où la prime est émise en fin de mois.

Au 31 décembre 2019, son montant est de 805 K€

- **Les provisions pour sinistres non vie** sont déterminées par rapport à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les provisions pour sinistres comprennent :

- Une provision pour sinistres inconnus ou déclarés tardivement pour un montant total de 9 156 K€ dont 6 339 K€ sur la Santé.
- Une provision de gestion destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens y compris les frais internes – son montant s'élève à 598 K€
- Une provision pour recours à encaisser s'élevant à 81 K€

La méthode d'évaluation pour l'exercice 2019 est établie d'après l'état réel des dossiers sinistres pour lesquels un recours certain a été exercé mais non encaissé.

- **La provision pour participation aux bénéfices**

Un accord de participation au bénéfice existe entre REMA et un délégataire en assurances Animaux.

Une provision correspondant à cette charge future est comptabilisée à hauteur de 897 K€ au 31 décembre 2019.

- **La provision pour égalisation** est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques : tempête, gel, catastrophes naturelles, attentats, pollution, atomique, aviation.

Sur l'exercice 2019, une reprise de la provision a été constatée à hauteur de 36 K€ sur la branche « Attentats ».

- **La provision pour risques en cours :**

Les entreprises doivent, lors de chaque arrêté comptable évaluer et comptabiliser si nécessaire les provisions pour risques en cours relatives aux contrats en cours.

Pour évaluer la provision pour risques en cours, l'entreprise calcule, pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant

et à l'exercice précédent, des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisitions imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent ; Elle rapporte ce total au montant des primes brutes émises corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises ; Si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

Une provision de 48 K€ a été constituée sur l'exercice 2019 ventilée entre les catégories « Dommages aux biens professionnels » pour 9 K€, « Dommages aux biens agricoles pour 2 K€ et « Catastrophes naturelles » pour 37 K€

- Dettes pour dépôts espèces reçus des réassureurs

Ce poste contient le dépôt de stabilité constitué en espèces chez REMA en application des dispositions prévues par l'avenant N°18 du traité « STOP LOSS à prime inversée » en couverture de bilan conclu avec notre réassureur SwissLife Assurance de Biens.

Les modalités de fonctionnement de ce dépôt sont les suivantes :

- En cas de résultat bénéficiaire, 70% du bénéfice est reversé dans un fonds de stabilité qui est plafonné à 2 fois la priorité de nos XL.
- En cas de perte, l'intégralité du déficit serait mise à la charge de ce fonds.

Le dépôt de stabilité de 1 548 K€ à fin 2018, a fait l'objet d'une reprise sur l'exercice 2019 à hauteur de 132 K€; son solde au 31 décembre 2019 s'élève à 1 416 K€

Le dépôt de stabilité est rémunéré à raison de 95% du TMO de l'année. Au titre de l'exercice 2019, il a été rémunéré à 0,35 % soit une charge de 5 K€

B) COMPTE DE RESULTAT

Produits Financiers

Le résultat de la gestion des placements est ventilé entre :

- les produits générés par le placement de fonds provenant des provisions techniques et qui figurent dans la partie opérations techniques sous le libellé « produits de placements alloués » pour un montant de 297 K€ pour 2019.
- les produits générés par le placement de fonds provenant des fonds propres et qui sont placés dans la partie « opérations non techniques ».

La quote-part de ces produits nets relative aux provisions techniques fait l'objet d'un transfert du compte non technique vers le compte technique non-vie.

Cette quote-part est déterminée selon les modalités réglementaires (globalement, en proportion des provisions techniques et des fonds propres).

Classement des charges

En cours d'exercice, les charges relatives aux frais généraux, non affectables par destination, sont comptabilisées dans des comptes par nature, au fur et à mesure de leur engagement.

Lors de l'arrêté, ces comptes sont soldés par affectation des charges vers des comptes de charges par destination.

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination.
- pour celles ayant plusieurs destinations et celles non directement affectables, utilisation par la société de clés de répartition basées sur des critères quantitatifs et objectifs.

Les charges sont ainsi réparties entre les différentes destinations prévues par la classification réglementaire :

- frais de règlement des sinistres,
- frais d'acquisition,
- frais d'administration,
- autres charges techniques,
- charges de placements,
- charges non techniques.

Une révision des clés de répartition a été réalisée sur l'exercice 2017.

Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre du contrôle légal annuel des comptes, REMA a réglé sur l'exercice 2019, les honoraires d'audit de l'exercice 2018, provisionnés à hauteur de 33 K€ sur l'exercice précédent, aux commissaires aux comptes au cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS.

Pour l'audit de contrôle de 2018, une provision de 33 K€ a été constituée à la fin de l'exercice.

Rémunérations alloués aux organes d'administration

Au titre de l'exercice 2019, REMA a versé 30 K€ au titre de l'allocation aux membres du conseil d'administration.

C) HORS BILAN

L'entreprise a recensé les engagements donnés et reçus selon les dispositions en vigueur.

En décembre 2017, la Société a renouvelé le contrat de location de véhicule de société sur une durée de 48 mois auprès de la Société ARVAL. Au 31 décembre 2019, le montant restant à payer était de 19 K€. Ce contrat représente un engagement donné de 19 K€

REMA est bénéficiaire au 31 décembre 2019, d'un engagement reçu sur IFT de 1 373 K€

2°) DÉROGATION AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX DU PLAN COMPTABLE

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du Plan Comptable.

III - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant.

IV - NOTES D'INFORMATIONS

1°) INFORMATIONS SUR LE BILAN

Mouvements ayant affectés les éléments de l'actif immobilisé

	MOUVEMENTS				AMORTISSEMENTS et PROVISIONS				
	Valeur Brute au 31/12/2018	Acquisitions 2019	Cessions 2019	Valeur Brute au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018	Dotations 2019	Reprise 2019	Montant au 31/12/2019	Valeur Nette Au Bilan
2 Actifs incorporels	36	17		53	36	10		46	7
3a Terrains et constructions	1 707	1 020		2 727	1 089	34	10	1 113	1 614
3b Placements Entreprises liées	108			108	-			-	108
3c Autres placements	28 401	25 123	24 219	29 305	-			-	29 305
7a Actifs corporels	708	35	41	702	113	1		114	588
Total Général	30 960	26 195	24 260	32 895	1 238	45	10	1 273	31 622

Tableau de variation des capitaux propres

	Fonds d'établissement	Primes liées au capital social	Réserves de réévaluation	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Totaux capitaux propres
Situation à la clôture N-1	838	171	229	17 135	2 031	151	20 555
- Affectation du résultat N-1					151	- 151	-
- Dotation de la réserve de capitalisation							-
- Résultat N						- 443	- 443
Situation à la clôture N	838	171	229	17 135	2 182	- 443	20 112

Tableau des créances et dettes au 31 Décembre 2019

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ; une provision pour dépréciation est calculée individuellement pour tenir compte des risques encourus.

CREANCES	Valeur Brute	Provision Pour dépréciation	Valeur Nette	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Primes acquises et non émises	65	-	65	65	-	-
Créances assurances directes	2 648	107	2 541	2 541	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	13	-	13	13	-	-
Personnel	-	-	-	-	-	-
Etat et autres organismes sociaux	-	-	-	-	-	-
Débiteurs divers	-	-	-	-	-	-
Total Créances	2 726	107	2 619	2 619	-	-

DETTES	Valeur Brute	Provision Pour dépréciation	Valeur Nette	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 139	-	1 139	1 139	-	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	1 109	-	1 109	1 109	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	2	-	2	2	-	-
Personnel	30	-	30	30	-	-
Etat et autres Organismes publics	2 921	-	2 921	2 921	-	-
Créanciers divers	462	-	462	462	-	-
Total Dettes	5 663	-	5 663	5 663	-	-

2°) INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Evolution des règlements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à régler

Année d'INVENTAIRE	Exercice de SURVENANCE					
	2015 n - 4	2016 n - 3	2017 n - 2	2018 n - 1	2019 N	
2017	Règlements	7 189	18 065	17 805		
	Provisions	150	2 269	4 148		
	Total sinistres	7 339	20 334	21 953		
	Cotisations acquises	11 969	32 869	35 745		
	% S / P	61,32	61,86	61,42		
2018	Règlements	7 214	18 231	20 034	23 912	
	Provisions	31	340	2 136	6 019	
	Total sinistres	7 245	18 571	22 170	29 931	
	Cotisations acquises	11 970	32 863	35 771	45 728	
	% S / P	60,53	56,51	61,98	65,45	
2019	Règlements	7 210	18 388	20 561	27 494	38 732
	Provisions	27	100	236	4 450	7 453
	Total sinistres	7 237	18 488	20 797	31 944	46 185
	Cotisations acquises	11 970	32 864	35 854	46 197	68 580
	% S / P	60,46	56,26	58,00	69,15	67,34

PERSONNEL	Personnel Salarié 2019	Personnel Non Salarié 2019	Personnel Salarié 2018	Personnel Non Salarié 2018
Direction		1		1
Cadres.....	2		2	
Non cadres	4		4	
Total	6	1	6	1

PERSONNEL	2019	2018
Salaires et rémunérations	275	262
Charges sociales.....	165	169
Autres.....	6	8
Total	445	438

Ventilation des produits et charges de placements

	Revenus et frais financiers dans les entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL
PRODUITS DE PLACEMENTS			
Revenus des participations		8	8
Revenus des placements immobiliers		94	94
Revenus des autres placements		771	771
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		873	873
FRAIS FINANCIERS (Commissions, Honoraires, Agios) = ligne 5a du compte de résultat non technique		81	81

Résultats techniques par contrats

	Santé (Cat. 20)	Dommmages aux Biens Particuliers (Cat. 24)	Dommmages aux Biens Professionnels (Cat. 25)	Dommmages aux Biens Agricoles (Cat. 26)	Dommmages aux Biens Profes + Agricoles	Dommmages aux biens	
1 Primes et accessoires émis	+	45 395	24 786	390	420	810	25 596
2 Annulations et charge des ristournes	-	1 781	445	3		3	448
3 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à la clôture de l'ex	+/-	31	-3	-1		-1	-4
4 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à l'ouverture de l'ex	+/-		-1	3	1	4	3
5 <u>Sous-total : Primes nettes (1-2+3-4)</u>		43 645	24 339	383	419	802	25 141
6 Provisions pour primes non acquises à la clôture	-	34	647	44	28	72	719
7 Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	+	69	589	54	28	82	671
8 <u>Sous-total : Primes de l'exercice (5-6+7)</u>		43 680	24 281	393	419	812	25 093
10 Sinistres payés	-	29 376	12 934	197	394	591	13 525
11 Versements périodiques de rentes payés	-						
12 Recours encaissés	+		46	17	35	52	98
13 Frais de gestion des sinistres	-		123	23	43	66	189
14 Provisions pour sinistres à payer à la clôture de l'exercice	-	6 339	5 790	586	238	824	6 614
15 Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture de l'exercice	+	4 489	4 476	353	497	850	5 326
16 Prévisions de recours à encaisser à la clôture de l'exercice	+		51	16	9	25	76
17 Prévisions de recours à encaisser à l'ouverture de l'exercice	-		69	17	10	27	96
18 Autres provisions techniques à la clôture de l'exercice	-		168	44	13	57	225
19 Autres provisions techniques à l'ouverture de l'exercice	+		194	39	19	58	252
20 Participations aux résultats incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	-						
21 <u>Sous-total : Charge des prestations (10+11-12+13+14-15-16+17+18-19-20)</u>		31 226	14 317	442	138	580	14 897
30 Participations aux bénéfices	-	26	969				969
31 Frais d'acquisition	-	13 291	8 556	49	52	101	8 657
32 Frais d'administration et autres charges techniques nets	-	3 768	2 813	140	151	291	3 104
33 Subventions d'exploitation reçues	+						
34 Produits des placements alloués	+	37	180	25	10	35	215
35 Intérêts techniques nets de cessions	-						
36 <u>Sous-total : Produits financiers nets (34-35)</u>		37	180	25	10	35	215
37 Primes cédées aux réassureurs	-	35 644	21 600	32	35	67	21 667
38 Part des réassureurs dans les prestations payées	+	24 050	11 277	16	19	35	11 312
39 Part des réass dans les provisions techniques à la clôture de l'ex	+	5 417	1 870				1 870
40 Part des réass dans les provisions techniques à l'ouverture de l'ex	-	3 620	1 237				1 237
41 Part des réassureurs /PB incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	+						
42 Part des réassureurs dans les participations aux bénéfices		24	921				921
43 Commissions reçues des réassureurs	+	14 436	10 303				10 303
44 <u>Sous-total : Charges de réassurance (37-38-39+40+41-42-43)</u>		-4 663	-1 534	16	16	32	-1 502
46 <u>RESULTAT TECHNIQUE (8-21-30-31-32+33+36-44)</u>		69	-660	-229	72	-157	-817

Résultats techniques par contrats

		Catastrophes Naturelles (Cat. 27)	RC GENERALE (Cat 28)	Protection Juridique (Cat. 29)	Sous-total Affaires Directes	TOTAL GENERAL
1 Primes et accessoires émis	+	275	761	241	72 268	72 268
2 Annulations et charge des ristournes	-	1		1	2 231	2 231
3 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à la clôture de l'ex	+/-		35	3	65	65
4 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à l'ouverture de l'ex	+/-		369	-2	370	370
5 <u>Sous-total : Primes nettes (1-2+3-4)</u>		274	427	245	69 732	69 732
6 Provisions pour primes non acquises à la clôture	-	28		25	806	806
7 Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	+	29		25	794	794
8 <u>Sous-total : Primes de l'exercice (5-6+7)</u>		275	427	245	69 720	69 720
10 Sinistres payés	-	122	30	86	43 139	43 139
11 Versements périodiques de rentes payés	-					
12 Recours encaissés	+		2	9	109	109
13 Frais de gestion des sinistres	-	12	10	11	222	222
14 Provisions pour sinistres à payer à la clôture de l'exercice	-	1 413	146	156	14 668	14 668
15 Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture de l'exercice	+	672	168	154	10 809	10 809
16 Prévisions de recours à encaisser à la clôture de l'exercice	+			5	81	81
17 Prévisions de recours à encaisser à l'ouverture de l'exercice	-			4	100	100
18 Autres provisions techniques à la clôture de l'exercice	-	37			262	262
19 Autres provisions techniques à l'ouverture de l'exercice	+				252	252
20 Participations aux résultats incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	-					
21 <u>Sous-total : Charge des prestations (10+11-12+13+14-15-16+17+18-19-20)</u>		912	16	89	47 140	47 140
30 Participations aux bénéfices	-				995	995
31 Frais d'acquisition	-	17	85	28	22 078	22 078
32 Frais d'administration et autres charges techniques nets	-	86	267	85	7 310	7 310
33 Subventions d'exploitation reçues	+					
34 Produits des placements alloués	+	33	6	7	298	298
35 Intérêts techniques nets de cessions	-					
36 <u>Sous-total : Produits financiers nets (34-35)</u>		33	6	7	298	298
37 Primes cédées aux réassureurs	-	148	48	2	57 509	57 509
38 Part des réassureurs dans les prestations payées	+	71	18	11	35 462	35 462
39 Part des réass dans les provisions techniques à la clôture de l'ex	+	608			7 895	7 895
40 Part des réass dans les provisions techniques à l'ouverture de l'ex	-	292			5 149	5 149
41 Part des réassureurs /PB incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	+					
42 Part des réassureurs dans les participations aux bénéfices					945	945
43 Commissions reçues des réassureurs	+				24 739	24 739
44 <u>Sous-total : Charges de réassurance (37-38-39+40+41-42-43)</u>		-239	30	-9	-6 383	-6 383
46 <u>RESULTAT TECHNIQUE (8-21-30-31-32+33+36-44)</u>		<u>-468</u>	<u>35</u>	<u>59</u>	<u>-1 122</u>	<u>-1 122</u>

Etat récapitulatif des placements (en milliers d'euros)

NATURE DES PLACEMENTS	Valeur Brute	Valeur Nette	Valeur de Réalisation
- Placements immobiliers	2 727	1 614	2 689
- Obligations et autres titres à revenu fixe	20 678	20 205	21 714
- Actions et titres à revenu variable autres qu'OPCVM	628	633	3 955
- Parts d'OPCVM	6 046	6 046	7 086
- Parts d'OPCVM à revenu fixe	2 045	2 045	2 045
- Prêts et effets assimilés en France	55	55	55
- Autres instruments financiers à terme	-	-	-
Total	32 180	30 599	37 545
dont			
- Placements évalués selon R 332-19	20 678	20 205	21 714
- Placements évalués selon R 332-20... ..	11 446	10 338	15 776
- Autres affectations ou sans affectation	55	55	55
- Autres instruments financiers à terme	-	-	-
Total	32 180	30 599	37 545
dont			
- Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les suivantes	32 124	30 544	37 490
- Autres affectations ou sans affectation.....	55	55	55
Total	32 180	30 599	37 545

Etat détaillé des placements (en euros)

Nombre et désignation des valeurs		Dev	Affect	Locali sation	Valeurs inscrite au bilan		Valeur	Valeur de	Valeur de	
					Valeur Brute	Corr. Valeur	nette	réalisation	remboursement	
Tableau A :										
23 - PLACEMENTS FINANCIERS										
231 - OBLIGATIONS, TITRES DE CREANCE NEGOCIABLES, PRETS										
2310 - OBLIGATIONS COTEES										
BOND - CORPORATE										
700 000,00	DE000A0Z2A12	EWE AG EWE 5 1/4 07/16/21	EUR	F	FR	848 400,00	-119 309,73	729 090,27	757 050,00	700 000,00
500 000,00	DE000A2BPA51	BASF SE BASGR 0 7/8 10/06/31	EUR	F	FR	490 500,00	1 900,40	492 400,40	515 320,00	500 000,00
500 000,00	DE000A2YNZX6	DAIMLER AG DAIGR 0 3/4 02/08/3	EUR	F	FR	502 250,00	-82,24	502 167,76	486 110,00	500 000,00
500 000,00	FR0011075043	TEREGA SA TTLINF 4.339 07/07/2	EUR	F	FR	574 020,00	-59 632,01	514 387,99	532 060,00	500 000,00
500 000,00	FR0011193515	BOUYGUES ENFP 4 1/2 02/09/22	EUR	F	FR	511 650,00	-8 867,28	502 782,72	548 820,00	500 000,00
1 000 000,00	FR00111234921	LEGRAND SA LRFP 3 3/8 04/19/22	EUR	F	FR	1 083 000,01	-60 735,98	1 022 264,03	1 078 550,00	1 000 000,00
400 000,00	FR0011580588	CAISSE FR DE FIN CAFFIL 3 10/0	EUR	F	FR	492 360,00	-26 743,13	465 616,87	498 812,00	400 000,00
500 000,00	FR0013397452	VINCI SA DGFP 1 5/8 01/18/29	EUR	F	FR	495 170,00	421,08	495 591,08	549 910,00	500 000,00
500 000,00	XS0350890470	GE CAP EUR FUND GE 6.025 03/01	EUR	F	FR	662 900,00	-31 143,11	631 756,89	748 930,00	500 000,00
500 000,00	XS0454773713	KPN NV KPN 5 5/8 09/30/24	EUR	F	FR	551 000,00	-28 592,18	522 407,82	619 900,00	500 000,00
400 000,00	XS0787527349	PHILIP MORRIS IN PM 2 7/8 05/3	EUR	F	FR	413 520,00	-7 263,87	406 256,13	447 248,00	400 000,00
500 000,00	XS0856014583	BAT INTL FINANCE BATSLN 2 3/8	EUR	F	FR	500 850,00	-535,04	500 314,96	534 385,00	500 000,00
500 000,00	XS0861594652	AT&T INC T 1 7/8 12/04/20	EUR	F	FR	502 950,00	-2 487,32	500 462,68	506 845,00	500 000,00
500 000,00	XS0924998809	BHP BILLITON FIN BHP 3 1/8 04/	EUR	F	FR	595 320,00	-9 956,20	585 363,80	632 225,00	500 000,00
400 000,00	XS0934983999	MCDONALD'S CORP MCD 2 06/01/23	EUR	F	FR	394 684,00	3 198,55	397 882,55	427 348,00	400 000,00
500 000,00	XS1040506112	BP CAPITAL PLC BPLN 2.177 09/2	EUR	F	FR	503 250,00	-2 397,27	500 852,73	520 265,00	500 000,00
1 500 000,00	XS1168962063	BMW FINANCE NV BMW 1 01/21/25	EUR	F	FR	1 491 300,00	4 179,82	1 495 479,82	1 568 530,00	1 500 000,00
1 000 000,00	XS1195056079	ROCHE FINANCE EU ROSW 0 7/8 02	EUR	F	FR	997 430,00	1 211,66	998 641,66	1 042 700,00	1 000 000,00
500 000,00	XS1240751229	ELI LILLY & CO LLY 2 1/8 06/03	EUR	F	FR	533 630,00	-6 247,10	527 382,90	575 520,00	500 000,00
500 000,00	XS1391086987	CKH FIN 16 CKHH 2 04/06/28	EUR	F	FR	493 000,00	704,90	493 704,90	538 130,00	500 000,00
500 000,00	XS1617845679	IBM CORP IBM 1 1/2 05/23/29	EUR	F	FR	498 965,00	195,68	499 160,68	542 810,00	500 000,00
500 000,00	XS1717441726	UNITED PARCEL UPS 1 1/2 11/15/	EUR	F	FR	492 320,00	836,70	493 156,70	546 980,00	500 000,00
500 000,00	XS1761721262	AROUNDTOWN SA ARNDTN 1 5/8 01/	EUR	F	FR	488 585,00	810,95	489 395,95	516 720,00	500 000,00
500 000,00	XS1815116998	PHILIPS NV PHIANA 1 3/8 05/02/	EUR	F	FR	492 750,00	1 119,52	493 869,52	536 260,00	500 000,00
500 000,00	XS1881593971	CIE DE ST GOBAIN SGOFP 1 7/8 0	EUR	F	FR	495 775,00	451,20	496 226,20	550 005,00	500 000,00
500 000,00	XS1896662175	DIAGEO FIN PLC DGELN 1 1/2 10/	EUR	F	FR	498 915,00	126,49	499 041,49	542 935,00	500 000,00
350 000,00	XS2050404800	DH EUROPE DHR 0.45 03/18/28	EUR	F	FR	349 128,50	27,84	349 156,34	345 474,50	350 000,00
TOTAL BOND - CORPORATE						15 953 622,51	-348 807,67	15 604 814,84	16 699 842,50	15 250 000,00
BOND - GOVERNMENT										
550 000,00	BE0000333428	BELGIAN 0333 BGB 3 06/22/34	EUR	F	FR	693 484,00	-17 389,46	676 094,54	752 042,50	550 000,00
450 000,00	ES00000128Q6	SPANISH GOVT SPGB 2.35 07/30/	EUR	F	FR	455 494,50	-671,63	454 822,87	544 194,00	450 000,00
400 000,00	FR0000187635	FRANCE O.A.T. FRTR 5 3/4 10/25	EUR	F	FR	654 024,00	-34 848,90	619 175,10	677 544,00	400 000,00
500 000,00	FR0010371401	FRANCE O.A.T. FRTR 4 10/25/38	EUR	F	FR	769 850,00	-8 408,18	761 441,82	807 845,00	500 000,00
400 000,00	FR0013154044	FRANCE O.A.T. FRTR 1 1/4 05/25	EUR	F	FR	421 320,00	-773,69	420 546,31	447 072,00	400 000,00
400 000,00	XS0611783928	RESEAU FERRE FRA RESFER 4 1/4	EUR	F	FR	547 960,00	-59 777,62	488 182,38	512 060,00	400 000,00
500 000,00	XS1441837546	DEUTSCH BAHN FIN DBHNGR 0 7/8	EUR	F	FR	495 200,00	980,48	496 180,48	516 110,00	500 000,00
TOTAL BOND - GOVERNMENT						4 037 332,50	-120 889,00	3 916 443,50	4 256 867,50	3 200 000,00
BOND - SUPRANATIONAL										
650 000,00	EU000A1Z6TV6	EUROPEAN UNION EU 1 1/2 10/04/	EUR	F	FR	687 511,50	-3 436,71	684 074,79	757 367,00	650 000,00
TOTAL BOND - SUPRANATIONAL						687 511,50	-3 436,71	684 074,79	757 367,00	650 000,00
TOTAL 2310 - OBLIGATIONS COTEES						20 678 466,51	-473 133,38	20 205 333,13	21 714 077,00	19 100 000,00
TOTAL 231 - OBLIGATIONS, CREANCE NEGOCIABLES, PRETS						20 678 466,51	-473 133,38	20 205 333,13	21 714 077,00	19 100 000,00
TOTAL Tableau A :						20 678 466,51	-473 133,38	20 205 333,13	21 714 077,00	19 100 000,00
Tableau B :										
21 - PLACEMENTS IMMOBILIERS										
213 - PARTS ET ACTIONS DES SOCIETES IMMOBILIERES NC										
4 898,45	FR0013406477	SWISS LIFE PARIS PRIME OFFICE	EUR	F	FR	509 389,82	0,00	509 389,82	509 193,88	0,00
510 155,00	FR0821872788	Rema/Swiss Life Paris Prime Of	EUR	L	FR	510 155,00	0,00	510 155,00	510 155,00	510 155,00
TOTAL PARTS ET ACTIONS DES SOCIETES IMMOBILIERES NC						1 019 544,82	0,00	1 019 544,82	1 019 348,88	510 155,00
219 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION										
2192 - IMMEUBLES BATIS										
	CHÂTEAUDUN	8 RUE GAMBETTA	EUR	F	FR	221 566,33	-152 187,63	69 378,70	140 000,00	0,00
	VOVES	5 RUE LOIGNY LA BATAILLE	EUR	F	FR	316 525,26	-136 525,26	180 000,00	180 000,00	0,00
	BONNEVAL	11 RUE DE CHARTRES	EUR	F	FR	87 273,08	-68 601,39	18 671,69	60 000,00	0,00
	CHARTRES	27 RUE DU DOCTEUR GIBERT	EUR	F	FR	206 306,80	-168 643,81	37 662,99	125 000,00	0,00
	CHÂTEAUDUN	48-50 RUE GAMBETTA	EUR	F	FR	39 682,79	-21 267,81	18 414,98	65 000,00	0,00
	CHARTRES	8 RUE HENRI IV	EUR	F	FR	390 247,57	-249 811,45	140 436,12	575 000,00	0,00
	ILLIERS COMBRAY	8 BIS RUE DU MARCHE	EUR	F	FR	157 177,64	-105 031,71	52 145,93	140 000,00	0,00
	AUNEAU	26 RUE PASTEUR	EUR	F	FR	210 451,75	-144 145,77	66 305,98	175 000,00	0,00
	DREUX	19 RUE ROTROU	EUR	F	FR	77 865,28	-66 029,85	11 835,43	210 000,00	0,00
TOTAL 219 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION						1 707 096,50	-1 112 244,68	594 851,82	1 670 000,00	0,00
TOTAL 21 - PLACEMENTS IMMOBILIERS						2 226 641,32	-1 112 244,68	1 614 396,64	2 689 348,88	510 155,00

Nombre et désignation des valeurs			Dev	Affec	Locali sation	Valeurs inscrite au bilan		Valeur	Valeur de	Valeur de
						Valeur Brute	Corr. Valeur	nette	réalisation	remboursemen
23 - PLACEMENTS FINANCIERS										
230 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE										
2300 - ACTIONS ET TITRES COTES										
EQUITY										
14 625,00	CH0038863350	NESTLE SA-REG	CHF	F	FR	8 063,23	-632,85	7 430,38	1 412 135,16	0,00
10 409,00	FR0000120073	AIR LIQUIDE SA	EUR	F	FR	296 013,39	0,00	296 013,39	1 313 615,80	0,00
21 659,00	US7802591070	ROYAL DUTCH SHELL-SPON ADR-B	USD	F	FR	227 616,62	16 905,53	244 522,15	1 156 728,32	0,00
TOTAL EQUITY						531 693,24	16 272,68	547 965,92	3 882 479,28	0,00
TOTAL 2300 - ACTIONS ET TITRES COTES						531 693,24	16 272,68	547 965,92	3 882 479,28	0,00
2301 - ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPCVM DE TRESORERIE										
MM FUND										
82,00	FR0010089649	SLF (F) MONEY MARKET EURO I	EUR	F	FR	2 045 185,58	0,00	2 045 185,58	2 045 096,40	0,00
TOTAL EQ FUND						2 045 185,58	0,00	2 045 185,58	2 045 096,40	0,00
TOTAL 2301 - ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPCVM DE TRESORERIE						2 045 185,58	0,00	2 045 185,58	2 045 096,40	0,00
2302 - ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPCVM DIVERSIFIEES										
EQ FUND										
3 192,00	IE00B3DWVS88	INVECO MSCI EMERGING MKTS	EUR	F	FR	130 010,16	0,00	130 010,16	139 100,98	0,00
19 887,00	IE00B3XXRP09	VANG S&P500 USDD	EUR	F	FR	812 185,08	0,00	812 185,08	1 082 011,90	0,00
7 005,00	IE00B4225J44	ISHARES MSCI JPN MONTH EUR-H	EUR	F	FR	280 710,66	0,00	280 710,66	348 568,80	0,00
678,00	IE00B48X4842	SPDR EM SMALL CAP	EUR	F	FR	50 016,06	0,00	50 016,06	48 110,88	0,00
9 850,00	IE00B51B7Z02	HSBC MSCI CANADA UCITS ETF	EUR	F	FR	140 251,20	0,00	140 251,20	159 116,90	0,00
2 740,00	IE00B5BMR087	ISHARES CORE S&P 500	EUR	F	FR	567 315,08	0,00	567 315,08	782 681,00	0,00
64 076,00	IE00BD4TYG73	UBS ETF MSCI USA H. EUR	EUR	F	FR	1 291 131,40	0,00	1 291 131,40	1 676 933,00	0,00
371,00	LU0191819951	UNI-GLOBAL-EQ EUROPE-SA EUR	EUR	F	FR	1 185 237,41	0,00	1 185 237,41	1 302 072,73	0,00
4 194,00	LU0322252338	X MSCI PACIFIC EX JAPAN 1C	EUR	F	FR	178 328,88	0,00	178 328,88	243 881,10	0,00
369,56	LU0650751562	UNI-GLOBAL-EQ EM MKTS-SA CEUR	EUR	F	FR	411 017,53	0,00	411 017,53	473 010,93	0,00
975,22	LU1760138344	AXA IM AN OP III AHD	EUR	F	FR	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	830 955,71	0,00
TOTAL EQ FUND						6 046 203,46	0,00	6 046 203,46	7 086 443,93	0,00
TOTAL 2302 - ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPCVM DIVERSIFIEES						6 046 203,46	0,00	6 046 203,46	7 086 443,93	0,00
2305 - ACTIONS ET TITRES NON COTES										
EQUITY										
1 980,00	864429-1	ACTIONS SACIEL	EUR	F	FR	3 960,00	0,00	3 960,00	3 960,00	0,00
TOTAL EQUITY						3 960,00	0,00	3 960,00	3 960,00	0,00
TOTAL 2305 - ACTIONS ET TITRES NON COTES						3 960,00	0,00	3 960,00	3 960,00	0,00
TOTAL 230 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE						8 627 042,28	16 272,68	8 643 314,96	13 017 979,61	0,00
26 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES										
260 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES										
2605 - ACTIONS ET TITRES NON COTES										
PARTICIPATION										
501,00	QS0000300000	WILHELM	EUR	F	FR	50 100,00	0,00	50 100,00	50 054,91	0,00
20,00	QS0000400000	DOMUS SAS	EUR	F	FR	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
TOTAL						52 100,00	0,00	52 100,00	52 054,91	0,00
TOTAL 2605 - ACTIONS ET TITRES NON COTES						52 100,00	0,00	52 100,00	52 054,91	0,00
TOTAL 260 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES						52 100,00	0,00	52 100,00	52 054,91	0,00
TOTAL 26 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES						52 100,00	0,00	52 100,00	52 054,91	0,00
TOTAL Tableau B :						11 405 783,60	-1 095 972,00	10 309 811,60	15 759 383,40	510 155,00
Tableau C : classe 2 non admis										
262 - CREANCES RATTACHEES AUX PARTICIPATIONS										
LOAN WILHELM										
55 310,00	PR0026200002	LOAN WILHELM SOF	EUR	L	FR	55 310,00	0,00	55 310,00	55 310,00	55 310,00
TOTAL						55 310,00	0,00	55 310,00	55 310,00	55 310,00
TOTAL 262 - CREANCES RATTACHEES AUX PARTICIPATIONS						55 310,00	0,00	55 310,00	55 310,00	55 310,00
TOTAL AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS						55 310,00	0,00	55 310,00	55 310,00	55 310,00
48 - Compte de régul Valeur Intrinsèque										
486 - Compte de régul Valeur Intrinsèque										
4862 - Compte de régul Valeur Intrinsèque										
OPT EQUITY										
6 200,00	DE000C4G2PU2	NESN SW Put @ 92 20200918	CHF	L	FR	12 590,50	-806,33	11 784,17	8 970,02	0,00
4 400,00	FRENX1728901	AI FP Put @ 100 20200619	EUR	L	FR	9 960,00	-3 254,65	6 705,35	2 860,00	0,00
18 700,00	NLENX2452326	RDSA NA Put @ 22 20200619	EUR	L	FR	17 578,00	-7 388,71	10 189,29	4 488,00	0,00
TOTAL OPT EQUITY						40 128,50	-11 449,69	28 678,81	16 318,02	0,00
TOTAL 4862 - Compte de régul Valeur Intrinsèque						40 128,50	-11 449,69	28 678,81	16 318,02	0,00
TOTAL 486 - Compte de régul Valeur Intrinsèque						40 128,50	-11 449,69	28 678,81	16 318,02	0,00
TOTAL Tableau C : classe 2 non admis						95 438,50	-11 449,69	83 988,81	71 628,02	55 310,00
TOTAUX DES PLACEMENTS						32 179 688,61	-1 580 555,07	30 599 133,54	37 545 088,42	19 665 465,00

PROJET DU TEXTE DES RESOLUTIONS

Exercice clos le 31/12/2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport sur la situation technique, du rapport sur la gestion financière et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 approuve les comptes tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne, en conséquence, aux Administrateurs, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, et après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est une perte de 442 906,50 €, décide de l'imputer au poste report à nouveau de 2 181 755,79 € qui passe ainsi à 1 738 849,29 €

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article R 322-57 IV 1° du Code des Assurances, déclare en approuver les termes.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les contrats d'assurances, visé par l'article R 322-57 IV 2° du Code des Assurances, déclare en approuver les termes.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à 30 000 € le montant de l'allocation aux membres du Conseil d'Administration.

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.



Assurances Mutuelles

Réunion des Mutuelles d'Assurances Régionales

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes,
régie par le Code des Assurances

www.rema-assurances.fr

Siège social

137, rue Victor Hugo
92300 Levallois-Perret

Direction et bureaux

8, rue Henri IV
C.S. 20263
28008 Chartres Cedex

Tél. 02.37.84.04.50
Fax. 02.37.36.01.14

REMA distribue sous deux marques :

« **Assurances Mutuelles d'Eure et Loir** » et « **MACI** »

